

Ste-Catherine, le 21 septembre 2005.

Bape,

À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission,
575 rue St-Amable, bureau 2.10
Québec
G1R 6A6

218 P NP **DM231**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Tronçon Jean Leman de l'autoroute 30

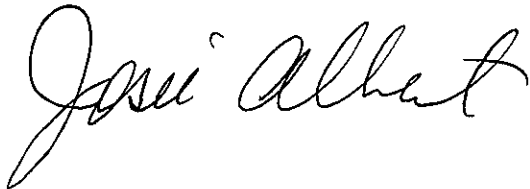
Je m'oppose à la construction de ce tronçon et par conséquent, à l'autoroute 30 au sud de St-Constant.

Je suis gênée d'inviter ma famille, ma parenté ou mes amis à Ste-Catherine. Je dois leur dire de prévoir 1 heure de transport alors qu'ils sont à 15 minutes de Montréal ou de Longueuil. La 132 congestionnée de plus en plus avec ses feux de circulation, je dois leur dire également, de la traverser avant 15h30 ou après 18h30.

Avec la construction du tronçon Jean Leman et de l'autoroute 30 au sud de St-Constant, ce sera encore pire. La congestion se fera, logiquement, au coin de la 132 et de la rue Principale à Delson. Les gens emprunteront les rues secondaires de Candiac, Ste-Catherine, Delson et St-Constant. Ils seront survoltés et ce sera très dangereux pour nos enfants circulant dans les rues. Les camions, en quantité trop grande, continueront d'emprunter le chemin le plus court (surtout avec la montée du coût de l'essence que l'on connaît), c'est-à-dire la 132. Ce sera l'enfer.

La solution, comme prévue, une autoroute au centre de la route 132 avec ses 4 voies et de chaque côté, ses 4 voies de service pour la circulation locale. Maintenant qu'il ne reste que 5 Km à construire sur la route 132, c'est la meilleure solution, n'est-ce-pas?

Josée Albert



Résidente de Ste-Catherine

Ste-Catherine, P.Q.